

(Communiqué.) Les Jacksonnistes, qui se sont plaints avec tant d'ardente, d'avoir vu l'Administration changer quelques employés à sa suite, parce qu'ils avaient fait contre elle des actes hostiles, ne balançaient pas à annoncer publiquement d'amples représailles; mais ils ne s'entendent pas là, et leur réprobation s'étend sur les fonctionnaires les plus élevés, dont les opinions leur sont contraires.

Nous avons tous apprécié la manière dont le gouverneur Johnson, s'est conduit dans la circonstance difficile de la réception de Jackson. La mesure qu'il a conservée, la dignité qu'il a apportée dans ses communications, ont fait voir qu'il ne prétendait accueillir que le général du 8 Janvier, et non le compétiteur à la Présidence. En cela, d'accord avec les gens respectables qui sont à la tête des amis de l'Administration, il a fait tout ce qu'il était à propos de faire, pour répondre dignement au vœu exprimé par la Législature, dans son invitation. (Interpestive il est vrai) mais à laquelle il était du devoir du Gouverneur de l'Etat de donner les suites convenables.

Mais si cette conduite, à la fois conséquente à ses devoirs comme gouverneur, et à ses opinions comme ami de l'Administration, a fait honneur à ce magistrat, aux yeux de la saine partie de notre population; elle s'est loin de satisfaire également les exaltés, qui voulaient que tout intérêt, cédât à celui de leur Idole. Ils n'ont vu, dans la marche modérée du gouverneur, qu'une résistance calculée pour arrêter l'élan qu'ils prétendaient imprimer à l'opinion, en prodiguant ses décrets publics pour donner, à la réception du héros, un air de fête qu'ils sentaient bien qu'elle n'obtiendrait que s'ils parvenaient à exciter un enthousiasme factice. A cet effet, leur comité avait écrit au gouverneur Johnson, pour lui demander de mettre la prison de l'Etat à sa disposition; et ce magistrat, au lieu de l'entendre de ses devoirs, sachant que les fonds publics sont, dans ses mains, un dépôt sacré dont il ne peut disposer que pour l'utilité positive du peuple, a éludé poliment leur requête; et les a renvoyés par devant la Législature, seule compétente pour décider de l'emploi des fonds publics. Aussi, depuis ce temps, ils veulent au gouverneur d'avoir aperçu que la prison n'était pas leur affaire; ils sont courroucés qu'il ne se soit pas déclaré Jacksonniste, en outre-passant ses pouvoirs; et depuis qu'ils sont convaincus de l'attachement sincère du gouverneur à la cause qu'il a embrassée, il n'est sorte d'attaques qu'ils n'aient essayé contre lui. Ils ont commencé par livrer sa réponse à l'impression; pour faire croire que le ton modéré qu'elle respirait, était une sorte de sentiment tacite, sinon à leur vœu d'obtenir des fonds, du moins à leur opinion; mais la conduite du gouverneur, les a totalement dissuadés; et ils ont été offensés de la dignité que le premier magistrat de l'Etat avait conservée, dans ses rapports avec un citoyen, qu'il honorait seulement sous le rapport des services rendus, et non sous celui de la candidature.

Les diatribes ont commencé; le gouverneur, que l'on caressait, que l'on accablait de témoignages de déférence s'est vu depuis attaqué sans mesure, au sujet d'une nomination de juge qui ne convient pas au parti. Et Dieu sait où doit s'arrêter ce flux d'inconvénients! quoiqu'il en soit, la conduite du gouverneur lui a mérité les applaudissements des gens sages; et toutes les clameurs des Jacksonnistes ne feront pas retrograder dans sa marche. Il ne convenait pas à la dignité de la magistrature dont il est revêtu, qu'il se montrât ardent dans aucun parti; mais il convient à celle de son caractère, de rester ce qu'il s'est montré, c'est à dire réservé dans ses démarches, et ferme dans son opinion. Il est assuré de se concilier, par ce moyen, l'estime de ses concitoyens des deux partis, et particulièrement celle des amis de l'ordre et de l'administration!

NOUVELLES MARITIMES.

Nous avons reçu par le navire Illinois, nos lasses de gazettes de New-York jusqu'au 1er. de ce mois; elles ne contiennent rien d'Europe plus de frais que ce que nous avons précédemment publié.

Extrait des journaux de Londres. Le 31 Octobre, l'empereur d'Allemagne, accompagné du général Diebitz, est parti de Vienne pour les frontières, du côté de Drenaburg, ensuite il se dirigera vers Boburisk.

On parle beaucoup, dans les principaux cercles de Vienne, de la probabilité que l'Autriche se déclare en faveur de la Turquie, dans le cas d'une rupture entre cette puissance et celles d'Europe qui veulent l'indépendance de la Grèce. Une lettre particulière s'exprime ainsi: "Notre gouvernement s'est à quel s'en tenir sur les projets de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse; l'amour de l'humanité n'est pas certainement le motif qui les fait agir, et il est plus à présumer que le projet du partage de l'empire Ottoman entre pour quelque chose dans leur calcul. La France devrait penser à son propre salut, avant que de seconder les autres puissances." Le Journal de St. Pétersbourg du 31 Octobre, annonce que les négociations pour un traité de paix, continuent entre la Russie et la Perse, et que l'Angleterre agit comme médiatrice, entre les deux puissances. Le chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique, à la cour de Perse, a été présenté à l'empereur et à l'impératrice.

Le bruit circulait à Londres, qu'on avait reçu au gouvernement Grec de l'appeler lord Cochrane de son service militaire, à l'effet de pouvoir faire exécuter l'armistice et en faisant cesser toutes les opérations militaires contre les Turcs, par mer. La corvette anglaise l'Alis, est partie de Gibraltar le 21 Octobre, pour Malthe. Cela augmentera d'autant la force navale de l'amiral Codrington. Les navires de guerre qui sont maintenant dans le Tage, peuvent dit-on, mettre en mer au premier signal.

Un vaisseau de ligne, de 74 canons, le Grand Duc Michel, a été lancé dernièrement, en Russie; et le 31 Oct. un autre de 84 canons, nommé l'Impératrice Alexandra. Cela fait trois vaisseaux nouvellement construits dans cet empire.

LIZBONNE, 31 Octobre.

(Correspondance particulière.) Si les partis paraissent tranquilles à Lisbonne, s'ils sont disposés à une réconciliation sincère, les esprits sont loin de cet état de calme dans plusieurs provinces; à Guimaraes, les cris de "vive don Miguel, roi absolu!" se sont fait entendre le 21, et sont devenus le signal d'une lutte entre les exaltés et les libéraux. On a compté plusieurs blessés, et sans l'intervention du 26, de ligne, cet événement serait devenu sérieux. Le ministre des affaires, de justice a adressé un décret au corregidor de Guimaraes pour l'engager à doubler de zèle et d'activité. Les mutins de tous les partis, devront être punis avec toute la rigueur des lois, sans qu'aucune considération puisse entraver le cours de la justice. Ce n'est pas dans cette ville seulement que les apostoliques du Portugal, exprimant publiquement leurs desirs, la province de Beira-Alta, en renferme un grand nombre, et tout récemment les cris de "vive l'infant don Sebastian!" ont réveillé une nouvelle faction, qui ne craint pas de déclarer que si l'infant don Miguel vient régner au nom de la charte, une levée en masse lui apprendra à se conformer au désir de ses sujets. On ne peut se dissimuler qu'il y a en Portugal comme en Espagne, un principe subversif des sages institutions; on ne parviendra à la détruire que lorsque la Péninsule tout entière sera régie par des gouvernements sages et vigoureux. L'Angleterre travaille ici à amener cet état de choses; reste à savoir si la France, qui pourrait faire valoir, dans les circonstances actuelles, les services qu'elle a rendus à 1823 à Ferdinand, est disposée à employer son influence en faveur d'un grand peuple ou d'une faible faction.

Le gouvernement affecte toujours un langage modéré; la gazette, de son organe officiel, ne cesse de faire de belles promesses pour l'avenir; suivant cette feuille, la magnanimité de l'infant don Miguel, sa bonne foi, son respect pour les lois, la sage prudence qu'il apportera dans l'administration de la justice, feront aimer le roi et la charte, et dissiperont les craintes que nos nouvelles institutions avaient inspirées à ceux qui n'en avaient pas compris le but.

C'est inutilement que sir W. A. Court, qui avait sans doute des instructions de sa cour, a demandé la convocation des cortès extraordinaires, afin que l'infant don Miguel pût prêter serment comme régent du royaume aussitôt son arrivée. Le conseil d'état a décidé qu'on ferait à ce prince pour prendre ses ordres à cet égard.

Le gouvernement, voyant que toutes les procédures dirigées contre les citoyens à propos des événements de juillet étaient à l'instants d'avoir une issue favorable aux prévenus, a voulu dérober au public la connaissance de ses injustices en accordant une amnistie générale. Mais dans le conseil d'état M. Mello Breyner, magistrat respectable, s'y est opposé en disant que la justice devait punir ceux qui gémissaient depuis trois mois dans les prisons, ou proclamer publiquement leur innocence. On assure que cet avis a prévalu.

FEUILLETON.

Château Impérial des Sept-Tours, à Constantinople.

Les Sept-Tours de Turquie sont particulièrement connues en Europe, pour être la prison où les Turcs ont coutume de renfermer les ambassadeurs et les ministres des puissances avec lesquelles ils sont en état de guerre.

Ces détenus sont distingués de tous les autres prisonniers de guerre, par un traitement de table, que leur assigne le sultan; et enfin, par le nom de moussafrs ou otages, que les Turcs font sonner bien haut; c'est, à les entendre, une faveur spéciale que d'être les moussafrs du sultan. En effet, quoique gardés de près, on peut regarder cette détention comme une grâce, en la comparant à la situation des autres prisonniers de guerre, que les barbares condamnent aux travaux publics dans le bagne.

Le château des Sept-Tours, situé à l'extrémité orientale de la propontide ou mer de Marмара, est un pentagone assez régulier, dont chacun des saillans est flanqué d'une tour. Sa plus grande face, tournée à l'ouest, entre les deux tours qui appuient ses angles, en a encore deux autres qui forment les deux côtés de l'ancien arc de triomphe de Constantin qui conduisait à la Porte-Dorée. La porte qui donne entrée aux Sept-Tours est ouverte à l'est du côté de la ville, et donne sur une petite place. La surface du château est d'environ cinq mille cinq cents toises carrées. Le plus grand côté, qui est du nord au midi, comptait autrefois quatre tours, dont trois, seulement subsistent encore. La première forme un des côtés de la première porte de Constantinople; elle est ronde et couverte en plomb; le mur qui la joint, avec la première tour de marbre de l'arc de triomphe de Constantin, est de soixante pieds à un parapet, et est garni de six pièces de canon en fer, qui battent la campagne

du côté de Barguth-Hané, sur le chemin de Saint-Etienne. Cette première tour de marbre, est une énorme masse de quatre-vingt-dix à cent pieds d'élevation, avec une plate-forme. Elle est bâtie en marbre poli, depuis sa base jusqu'au comble, du côté de la campagne, où elle forme un saillant qui s'avance de près de quarante pieds dans la seconde enceinte, et le marbre est brut du côté compris dans l'intérieur de la seconde enceinte intérieure. Cette tour, quoique fendue par les secousses des tremblements de terre, est encore en assez bon état.

L'arc de triomphe de Constantin, qui occupe le milieu entre les deux tours de marbre, conduisit à la porte dorée-pratiquée dans le mur de la seconde enceinte extérieure des Sept-Tours. On ne peut plus juger des ornemens de cet arc qui était brutalement de quatre-vingt-dix pieds à cause qu'ils ont été pulvérisés par l'artillerie; mais, vu dans l'intérieur de la première enceinte il présente encore en entier un vaste escousson entouré d'une couronne de laurier, ayant à la partie inférieure les foudres, et renfermant le chrystisme. Au-dessus de l'arc sont deux étages de cachots, que les Turcs y ont bâtis, en y pratiquant deux voûtes en briques qui les soutiennent. La seconde tour renferme d'horribles et froids cachots qui ont soutenu les soupirs de mille victimes livrées à la mort. Le principal de ces cachots, au sous le nom de cachot d'or, a une description particulière. La première porte qui y donne entrée est en bois; elle s'ouvre dans un corridor de douze pieds de long sur quatre de large, au bout duquel on monte deux degrés pour arriver à une porte qui est en fer battu, et qui conduit à une galerie demicirculaire; à son extrémité se trouve une seconde porte en fer également battu, qui complète la même galerie; enfin, dix pieds plus loin, il y a une porte en poutres énormes, qui ferme le cachot. On n'y entre point sans un frissonnement involontaire. Jamais la lumière du ciel ne pénètre dans ce lieu de larmes et de gémissemens! Jamais la voix d'un ami ne s'y fit entendre, pour consoler celui que le despotisme avait condamné à mort!

La sombre lueur des flambeaux y jette à peine une clarté montante, tant l'air qui est renfermé dans ce gouffre est privé de ses parties vivifiantes! A la faveur de ce reflet, on parvient néanmoins à lire quelques inscriptions tracées sur le marbre humide; mais l'œil ne peut atteindre jusqu'à sa voûte perdue dans les ombres. Au milieu de ce sarcophage, se trouve un puits au niveau du sol, fermé à moitié par deux dalles en pierres, qu'on a roulées sur des rouleaux. Les Turcs lui donnent le nom de puits de sang, parce qu'ils sont dans l'usage d'y jeter les têtes de ceux qu'on exécute dans ce cachot, qui a pris de-là le nom de cachot du sang. Ainsi sont ensevelis dans un éternel oubli les noms des plus grands hommes de l'empire, dont un coup d'œil du sultan dispose à son gré.

Dans la tour qui renferme le cachot du sang, il y a un escalier par lequel on monte à plusieurs autres cachots, dont la hauteur, qui excède celle des remparts, permet, par d'étroites meurtrières de jouir de la vue de Constantinople. Les Turcs avaient coutume d'y renfermer les ministres détenus comme otages, qui depuis ont obtenu la permission de louer un autre logement. Le même escalier conduit sur la plate-forme de cette tour et de l'arc de triomphe, ainsi que sur celle de la seconde tour, mais l'entrée en est fermée en haut par une herse en fer, encombrée d'arbustes et de ruines, qui protrent qu'on n'a pas fréquente ce belvédère depuis bien des années.

La porte d'entrée du château est pratiquée dans une petite tour de forme carrée, couverte en plomb, et dans laquelle on met provisoirement les prisonniers aux fers.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI, 28 JANVIER 1828. GRAND CONCERT VOCAL & INSTRUMENTAL, SUIVI D'UN GRAND BAL.

Donné par Mr. JANDOT fils, Gendre de son père, ci-devant première Clarinette du Théâtre de Bordeaux.

PROGRAMME DU CONCERT.

- 1. Ouverture à grand orchestre de l'italienne à Alger.
2. "No più andrai" air des Noces de Figaro, musique de Mozart, chanté par M. Richard.
3. Grand Concerto de Clarinette, de la composition de M. Gauthier, exécuté par J. Jandot.
4. Cavatine du Barbier de Séville, musique de Rossini, chanté par Mme. Milton.
5. 1er. Morceau du 4me. Concerto de Tnlou, pour flûte, exécuté par M. Jandot fils.

SECONDE PARTIE.

- 1. Air de Michel-Ange, chanté par M. Alexandre.
2. Rondo du même Concerto, exécuté par M. Jandot fils.
3. Duo de la Pie Voleuse, musique de Rossini, chanté par M. Richard et Mme. Milton.
4. Fantaisie pour la Flûte avec accompagnement de Piano, sur le Rossignol et l'Ancrede, exécutée par l'auteur et M. Johns.

Le Bal sera dirigé par M. Trigant, maître de danse.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de 34 75 le baril, d'après le tarif des louagers devant donner, pendant la semaine prochaine, quarante-neuf onces de pain pour un ecallein. Nouvelle-Orléans, 26 Jan. 1828. J. Raffignac, Maire.



Doublets Maritimes. PORT DE LA NILE-ORLEANS.

Brick Leontine, Hatch, Havane, par L. H. Gale Arrivés. Navire Illinois, Waterman, de New-York; à Foster et Hutton, avec un chargement assorti consistant en Goudroy et Co. Hagan et Co. Alderson, Puch, Blon et Co. Raynes, Tubane, C. Smith, Gordon, Forstall et Co. Stevenson, HeWes Keeler, Roumagne, Ireland, Colles, Wallace et Pope, Ggible et Co. Lane, Lovell et Co. Lee, Walton et Co. W. H. J. Kennedy et Duchamp Duffin, David, et autres. Brick Sabir, Snow, Boston, avec un chargement consistant en E. Reed. Brick Hampton Green, Sanborn, Boston, avec un chargement à Cockayne et Watts, W. Tullis, J. Cash, Williams, Bridge et Voad, B. Hewes, D. Malony, Goodale, Jolly, Lincoln et Green, Voad, Jordan, Merle et Co. et autres. Navire Aurora, Rowland, Liverpool, avec un chargement de ferroment, quincaillerie et autres articles à Taylor, Grimsbow et Sloane, G. Vance et Landreux et Co.

Brick John, Dominguez, Havane, avec un chargement consistant en S. Cucullin. Golette, Despatch, Donaldson, Matanzas, avec du café et des confitures à S. Paxton et Co. S. P. Morgan et Co. Golette Espagnole Nueva Floreza, Matamala, avec un chargement à Scruphin Cucullin. Bateau à vapeur Waters, du Washita, ayant ramené une berge avec 133 b. coton à Wilkins et Linton, 136 à Hagan et Co. 31 à Dubertrand, 29 à Blaud et Courcelle, 2 à J. Colles, 12 à J. Lovelle et Co. 1 à N. Cox, 8 à M. Lood & Campbell, 16 à Sober, Goodman & Co. 1 à L. Morris, petites et cures aux passagers—4 passagers dans la chambre 3 sur le pont. 1. Sables de Muretta, avec 150 bls farine au capitaine. 3. Ciel au made Wellesburg, avec 1200 bls farine six capitaines. Bateau à vapeur Cincinnati, Strike, Bayou La Fourche, avec 62 bannis incluse à Dicks, Book et Co. 86 à A. Lomé, 2 do. sucre à N. Cox, 1 do. 5 bls. melasse à des passagers, 14 balles coton à N. Benoist, 14 à P. Alegre. Bateau à vapeur Belle Grande, Perry, Cincinnati, avec 1563 bls. grains; 10-boudains, 4 bls. huile, 25 boucades tabac, 15 bls. genièvre à Bridge et Voad, 596 frégains grasse, 20 caisses 13, bls. huile de lin à C. Byrne, 2 caisses à Lussacier, 1 do. à S. Morgan, 6 balles coton à M. White, 3 do. à J. Jones—40 passagers.

Arrivés au Bassin. Goel Adeline, Wathinson, Madisonville, avec 24000 briques à Bebe. Goel Alabama Packet, B. Bay, Covington, avec 50 balles coton à A. Fisk et Co. et S. P. More. Goel Pearl, Johnson, Pearlington, avec 100 balles coton à A. Fisk et un capitaine.

MEMORANDUM.

Navire Lafayette, Panning, do. devait partir de New-York le 3 Janvier. Navire Mobile, Perkins, do. do. le 12 do. Navire Florida, Tyler, do. do. le 14 do. Navire Lavina, Waterman, parti de ce port, est arrivé à New-York, le 3 Janvier. Navire Talma, Marshall, do. do. le 31 Dec. Navire John Adams, Howland, do. do. le 22 Jours. Brick Milton, Fisk, do. do. le 2 du courant. Goel John Ruggles, pour ce port, devait partir de New-York le 3 Janvier. Brick Arctic, Soule, parti de ce port, est arrivé à Baltimore le 3 Janv. Brick Sumner, Blackmer, do. do. à Savannah, le 7 du courant. Allégeontré, lat. 24 39 long. 71 12, le brick Henry, Brown, parti d'ici pour Boston, il avait 10 jours de mer. Brick Massachusetts, Hobart, pour ce port, a été expédié à Boston, le 29 déc.

Costumes de masques.

Mlle. H. D. D. prévient le public, qu'elle vient de louer l'ancien magasin qu'occupait Mde. Théodore, rue Ste. Anne, entre celles de Bourbon et Royale, où elle tiend a des costumes de masques, très-frais; elle aura également un appartement où les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance, pourront s'habiller avec commodité et où l'œil de la curiosité ne pourra pénétrer. 26 janvier—1

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 27 JANVIER 1828. La première représentation de la reprise de LA NEIGE ou Le Nouvel Egnard, Opéra en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Auber, orné de tout son spectacle. Suivi de la seconde représentation du PROCES DU FANDANGO ou La Fandangomanie, Vaudeville en un acte de Barré Radet et Desfontaines—dans lequel Mde. Alexandre et Mr. Edmond, danseront le Fandango.

Incessamment, la première représentation de La Vestale, grand opéra, paroles de Jouy, musique de Spontini. En attendant Le Paykan Perverti ou Quinze ans de Paris, pièce à trois journées de Théaulon.

Salle St-Philippe.

SAMEDI, 26 JANVIER, 1828. GRAND BAL paré et masqué.

Prix d'entrée—Une piastre pour les cavaliers. Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle.

SALLE DE JACKSON.

Encoignure de la Nlle-Lorève et la rue Girard. Samedi, 26 Janvier. GRAND BAL. PARE & MASQUE. Prix d'entrée—Six escalins. 27 Janv.



Vente Publique.

Par Isaac L. M' Coy.

MERCREDI 13 Février prochain, à midi, il sera vendu à la bourse, 5 beaux TERRAINS contigus les uns aux autres et situés à l'encoignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains font face à la rue St. Charles et un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pieds 11 pouces de face sur environ 105 pieds de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois. Conditions: 1 et 2 ans de terme en papier endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 Jan

PAR ISAAC L. M' COY.

MERCREDI 13 Février prochain, à midi, il sera vendu à la bourse, 5 beaux TERRAINS contigus les uns aux autres et situés à l'encoignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains font face à la rue St. Charles et un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pieds 11 pouces de face sur environ 105 pieds de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois. Conditions: 1 et 2 ans de terme en papier endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 Janv.

REGLEMENTS.

Des trois Bals de Société, PARE & MASQUE, DE LA SALLE D'ORLEANS.

- 1. La liste de Souscription restera ouverte, les personnes qui désireront y souscrire devront s'adresser à l'un des commissaires, en se conformant aux présents réglemens, et en payant le prix fixé pour les trois bals jusqu'au dernier; sont dispensés de cette règle les personnes qui se trouveraient absentes au moment de l'ouverture de la souscription.
2. Les étrangers pourront être admis aux bals en payant leurs billets quatre piastres.
3. On entend par étrangers, les militaires, marins ainsi que les habitants résident à la distance d'au moins deux lieues de la ville.
4. Il y aura trois bals, ils auront lieu tous les mercredi; le premier se donnera le 30 Janvier.
5. On ne pourra point entrer dans la Salle avec des armes. Un bureau sera ouvert pour les y déposer, et les cavaliers qui ne seront point masqués ne pourront sous aucun prétexte danser en bottes en levites et en cravates de cavaliers.
6. On dansera alternativement deux contre-danses françaises et une walse; les reels se danseront à la demande d'un des commissaires; les places ne se retiendront point, elles appartiendront de droit aux cavaliers qui, les premiers, en auront pris possession avec leurs dames.
7. Les billets étant personnels nul ne pourra entrer au bal sans son billet, et si l'on est masqué, qu'après s'être fait reconnaître par deux commissaires nommés à cet effet.
8. Les billets de dames étant personnels, ils ne seront délivrés que par autorisation d'un des commissaires qui y sera inscrire leur nom.
9. Chaque masque sera tenu en sortant du bal, de prendre un contre-marque sur laquelle sera inscrit son nom afin d'éviter l'introduction de personnes étrangères à la société.
10. Les commissaires seuls sont chargés du maintien de l'ordre pendant le cours du bal, la direction musicale est entièrement de leur ressort.
11. Aucun domestique n'aura été introduit par M. M. les souscripteurs, afin d'éviter l'encombrement de la salle, le portier leur refusera l'entrée.

COMMISSAIRES.

M. ANDRY, J. LIBERT, J. SAUL, F. LABATUT, J. PEMBERTON, H. CAMMACK. 25 janvier—1

INSTITUT HELVETIQUE.

AFIN de donner plus de latitude à son plan d'éducation, Mr. De Fernex vient de s'associer Monsieur Wheelwright de Massachusetts, jeune homme aussi recommandable par ses talents que par ses qualités personnelles. Licencié au collège de Brunswick, Mr. W. se chargera de toute la partie Anglaise de l'Instruction. L'Institut de M. de Fernex, offrira ainsi aux jeunes gens le double avantage de préparer les uns à être admis dans les collèges des Etats-Unis, et de fournir aux autres un cours complet d'éducation. Toutes les branches d'enseignement seront successivement traitées dans l'ordre de leur importance, et du degré d'attention qu'elles exigent. Des règles douces, mais sévèrement observées, donneront à cet Institut le caractère d'une Ecole Helvétique. La mémoire y sera toujours aidée par l'intelligence. Tout ce qu'on étudiera sera compris, et la liaison des principes sera appréciée. En un mot, les jeunes gens y apprendront à devenir un jour des hommes instruits, raisonnables et honnêtes. L'Institut est ouvert au domicile de Mr. de Fernex, rue Royale, N. 116. 17 Janv.

Reçu par les derniers arrivages de la vente chez M. Fouché Cougnot, rue Royale No. 147.

Rubans satins à dents de soie Galons de soie de Paris. Mouchoirs gros de Naples. Couteaux et des Indes. Bas de coton pour hommes et femmes. Soie à coudre. Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique. Vin rouge en barriques. Caisnes et paniers d'osier. Le tout ayant droit au drawback. 27 Janv.